Ste Reine de Bretagne "Les Moulins"

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h25	**Difficulté :**	Facile
Distance :	11.97km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	21m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	23m		
Point haut :	25m	**Commune :**	Sainte-Reine-de-Bretagne (44160)
Point bas :	0m		

Description

Points de passages

D : N 47.436718° / O 2.193094°
alt. 4m - km 0

A : N 47.436846° / O 2.193731°
alt. 3m - km 11.97

Informations pratiques

Départ du circuit: Parc des Trous à Tenaud

Copie, vente et diffusion interdites - Avm1tjTd

Ste-Reine-de-Bretagne
Marais
Saulniers
Landes de Truhé
GR 3 variante
la Pierre aux Loups
les Ros
le Bas Bergon
le Cul de l'Angle
le Rocher de l'Île
le Gué Neuf
les Fours à Chaux
la Gravelais
les Fresches
Bercèhan
Lavin
le Haut Bergon
la Couette
l'Étang de Crèvy
Ruisseau de la Bretesse
Ruisseau
Biou
la Noë
les Bretins Bas
les Bretins Hauts
le Portail
les Ruisseaux
le Frêne
les Hécherais
les Basses Landes
le Haut Mercier
l'Organais
Dom Julien
Croix de Dom Julien
Canal
la Vallée
Karlane
la Lande
les Cormiers
la Sorinière
la Piraudais
Larré
la Maronnière
le Guerveau
le Rocher
Étang du Guerveau
Petit
Château de Crèvy
Ste-Anne de Crèvy
Coquarais
les Noës
la Fleuritais
la Philippotais
les Grées
la Verlouzais
Carrefour de la Croix Georges
la Lande
St. épur.
la Blanchardais
le Calvaire
Déchèt.
Gagnerie de la Tainière
la Poivinerie
le Pas de la Lande
la Grée du Defay
la Tainière
la Bironnerie
Travers
les Menils
le Roué
Gagnerie de Cuziac
D 33
St-Cadô
le Moulin Neuf
Gagnerie des Mares
Moulin de Ploux
Moulin de la Fortune
Cuziac
Grenongle
Gagnerie de Grenongle
Bodio
la Levée
la Cossonnais
Gagnerie de Maucadan
les Métairies
Marais de Cuziac
GR 3 - GR de Pays Tour de Brière
la Grée Causson
la Grenonglie
Canal
Ste-Reine
Gagnerie des Bosses
Marongle
le Haut des Caillaudais
les Étangs
Châtiment d'eau
la Poterie
Québitre
Île de Derg

LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

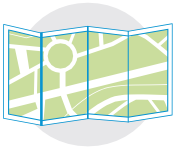

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

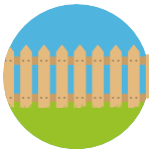

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

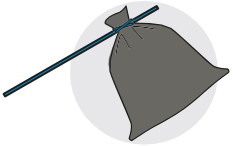

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.